

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée E. Mounier - BTS - Services - Gestion de la PME

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée E. Mounier - BTS - Services - Gestion de la PME	Jury par défaut	Autres candidats	3	341	17	23	24	46
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	15	215	56	80	24	46
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	14	223	61	70	24	46

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation initiale sur deux ans à raison de 30 h de cours/semaine, 12 semaines de stage réparties sur les deux années.  
Une partie des épreuves en CCF (contrôle en cours de formation).

Enseignements professionnels :

Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs

(5 h/semaine en 1re année, 1 h en 2e année)

Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.

(4 h/semaine en 1re année, 5 h en 2e année)

Participer à la gestion des risques(3,5 h/semaine en 2e année)

Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines

(3 h/semaine en 2e année)

Communication(3 h/semaine en 1re année, 1 h en 2e année)

Ateliers de professionnalisation(4 h/semaine en 1re année, 3 h en 2e année)

Enseignements généraux

Culture générale et expression(2 h/semaine sur les deux années)

LV1(4 h/semaine en 1re année, 3 h en 2e année)

Niveau B2 du CECRL pour toutes les compétences :

Droit

Économie

Management

Ces 3 disciplines sont regroupées sous le terme CEJM

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Une commission d'examen des vœux a été mise en place au lycée Emmanuel Mounier composée des enseignants responsables des enseignements professionnels.

Les différentes notes (de 1ère, terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat et de 1ère année d'étude supérieure le cas échéant) ont été pondérées puis utilisées pour déterminer un classement préliminaire.

Par la suite, chaque dossier a été examiné afin de prendre en compte d'autres éléments tels que les appréciations (bulletins, fiche Avenir) et le projet du candidat.

Ces éléments ont permis de déterminer le classement final.

Un traitement algorithmique a été utilisé pour effectuer un pré-classement. Il a permis d'attribuer une note pondérée basée sur les résultats des épreuves anticipées, des notes de terminales et des notes de 1ère.

(Matières technologiques/français/anglais: coef 2 - autres matières : coef 1)

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

En premier lieu, les membres de la commission ont porté une attention particulière à l'ensemble des appréciations des bulletins en examinant les notes mais également et surtout les appréciations. (un comportement sérieux étant attendu)

En cas de réorientation, le regard a été porté sur le projet de formation.

Dans un second temps, une analyse du projet (lettre de motivation et CV) est effectuée avec une attention particulière:

- sur la forme: l'orthographe, la rédaction, un plan organisé...
- sur le fond: personnalisation de la lettre

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes sur les bulletins scolaires. Notes au baccalauréat(réorientation) ou aux épreuves anticipées.	Progression des notes de 1ère et terminale, notes aux épreuves anticipées. Notes du 1er cycle d'enseignement supérieur en cas de réorientation.	Bulletins de 1ère et de terminale.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en communication écrite et orale, compétences relationnelles, capacités à évoluer dans des environnements numériques. Compétence calculatoire de base	Appréciations et notes du lycée et des études supérieures (si réorientation) principalement en français, langues vivantes et mathématiques.	Notes et appréciations des bulletins, de la fiche avenir	Essentiel
Savoir-être	Appréciations précisant le comportement en groupe classe et en équipe ainsi que les capacités d'organisation et d'autonomie.	Prise en compte du sérieux et de la motivation tout au long des années. Attention particulière sur l'absence de bavardages et de problèmes de comportement.	Bulletins scolaires et fiche Avenir	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt porté à la gestion et au monde de l'entreprise en général. Pertinence du projet personnel. Connaissance par le candidat des attendus, du contenu et des finalités de la formation	Projet de formation motivé. Avis formulé par le chef d'établissement dans la fiche Avenir	Le projet de formation décrit dans la lettre de motivation. Avis formulé par le chef d'établissement dans la fiche avenir	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centre d'intérêt.	Activités et centre d'intérêt, investissement dans la vie de l'établissement (délégué, CVL, CA...)	Lettre de motivation. fiche Avenir	Complémentaire

**Signature :**

Florent ROGIE,

Proviseur de l'établissement Lycée E. Mounier